

Envoi par courriel et par courrier

DQ9

Québec, le 28 juin 2012

M. Daniel Ouimet
Président
Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent
240, rue Dalhousie
Québec (Qc) G1K 8M8

**Objet : Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse
à Saguenay**

Monsieur,

Le 26 avril dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le *Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse par l'Administration portuaire du Saguenay et Promotion Saguenay inc.*

La commission d'enquête, présidée par Pierre André qui est secondé par la commissaire Isabelle-Anne Bisson, a tenu les séances de l'audience publique les 23 mai et 18 juin 2012.

À la suite de ces séances, la commission du BAPE désire obtenir les informations suivantes :

1. Vous mentionnez dans votre mémoire (DM5, p. 3) que la venue de 15 à 40 navires par année représente un « très faible volume eu égard aux milliers d'affectations de pilotage se déroulant dans la circonscription » et que l'effet sera « marginal ».
 - a. Veuillez préciser le nombre d'affectations de pilotage au cours des cinq dernières années dans le segment compris entre Tadoussac et Saguenay.
 - b. Qu'entendez-vous par circonscription?
 - c. Cette affirmation prend-elle en compte les embarcations de plaisance et touristiques et la potentielle hausse de leur nombre étant donné l'implantation du quai de Bagotville destiné aux bateaux de croisière ?

2. Dans sa Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020, le gouvernement du Québec mentionne que « les changements climatiques se traduiront par des événements météorologiques extrêmes (tempête hivernales, vents violents, pluies diluviennes, etc.) plus fréquents et plus intenses »¹. Quelles conséquences auront ces nouvelles conditions sur vos pratiques de navigation ? Des actions sont-elles mises en place ou devront-elles être prises par la corporation afin d'adapter les pratiques de ses pilotes ? Si oui, veuillez préciser lesquelles.
3. Veuillez nous fournir toute étude portant sur les conséquences des changements climatiques sur la navigation dans le fjord du Saguenay.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 6 juillet prochain.

Vous trouverez toute la documentation déposée dans le cadre de ce projet sur notre site internet: http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/desserte_ferroviaire-grande-anse/index.htm

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

1. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. 2012. *Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020, Le Québec en action vert 2020.*